



Le compost, un terreau « fait maison »

Le compostage est la décomposition des matières organiques par les microorganismes du sol (bactéries, champignons, etc.) en présence d'oxygène et d'eau.

À la maison, il s'agit de la décomposition naturelle des épluchures, du marc de café, des coquilles d'œuf, des feuilles... Après quelques mois, on produit un terreau de bonne qualité utilisable pour le rempotage, la fertilisation des plantes, le paillis...

Le saviez-vous ?

Nos poubelles contiennent entre 30 et 40% de déchets compostables. Nous en jetons près de 1200 tonnes par an !

Pourquoi composter ?

- Valoriser une ressource : composter permet de produire son propre terreau naturel et gratuit !
- Réduire nos déchets : composter permet de réduire d'un tiers le volume de nos poubelles grises et d'éviter d'apporter ses déchets verts à la déchèterie. Les « déchets verts » (tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage...) peuvent aussi servir de paillage pour le potager, les arbres fruitiers et les massifs de fleurs.
- Anticiper la réglementation : à partir du 1er janvier 2024, les déchets organiques devront être valorisés. Ils ne devront plus être jetés avec les déchets ménagers (poubelles grises).

Où installer le composteur ?

Le composteur est à placer sur une surface plane ombragée, dans un endroit accessible et pas trop éloigné de votre logement pour que son usage soit facilité. Vous pouvez composter directement en tas ou utiliser un composteur.

Comment composter ?

PRÉPAREZ VOS BIODÉCHETS

1. Je sélectionne les biodéchets adaptés au compost (matières vertes, humides et azotées) : épluchures, fruits et légumes abîmés (qui ne peuvent pas être cuisinés), déchets alimentaires (riz, céréales, poisson*, viande*, fromage*...) qui ne peuvent pas être recuisinés, marc de café, feuilles de thé...
2. Je les découpe en petits morceaux pour faciliter la décomposition
3. Je les mets dans un bio-seau pour les amener jusqu'au composteur

ALIMENTEZ VOTRE COMPOSTEUR

1. Je verse les biodéchets (matières vertes, humides et azotées) dans le composteur
2. Je les mélange à la dernière couche puis je griffe. Brasser sur les 30 premiers centimètres pour décompacter le mélange et activer le travail. Bien répartir la matière sur toute la surface pour éviter les poches d'air dans les angles.
3. Je recouvre de déchets du jardin (matières brunes, sèches et carbonées) : feuilles mortes, petites branches coupées ou broyées, tonte de gazon... Cette couche évite les odeurs et les invasions de mouches et moucheron. Pour obtenir un compost de qualité, il est important d'utiliser des matières variées (sèches et humides, vertes et brunes, fines et grossières) et de bien les mélanger. La bonne recette : 50% de matières vertes et 50% de matières brunes.

UTILISEZ VOTRE COMPOST AU JARDIN

Après 6 à 12 mois, votre compost est mûr pour être utilisé dans vos plantations (aspect homogène, brun et odeur de sous-bois). Récoltez votre compost et utilisez-le pour le rempotage (2/3 de terre et 1/3 de compost), pour l'amendement du sol du potager (quelques centimètres à la surface avec un léger griffage) ou en paillis (au pied des petits fruits, des arbres...).

